



Description

Les agents d'exploitation nettoient et entretiennent des immeubles afin de garantir le bien-être de leurs occupants. A côté de leurs tâches courantes de sécurité, d'ordre et de propreté, ils règlent l'usage des équipements collectifs et favorisent la cohabitation entre les gens. Personnes de confiance, les agents d'exploitations jouent un rôle qui varie selon leur lieu de travail: immeubles locatifs, commerciaux, bâtiments publics, écoles, hôpitaux, résidences, entreprises, etc.

Leurs principales activités consistent à:

Nettoyage des bâtiments et alentours

- organiser et superviser le travail de l'équipe de nettoyage;
- entretenir les sols des locaux communs: hall, cage d'escalier, buanderie, toilettes, etc.;
- traiter les revêtements spéciaux, les boiseries, les murs et les plafonds;
- laver les vitres, les parois d'ascenseurs;
- aérer les locaux; désinfecter les containers d'ordures;

Entretien des bâtiments et des installations

- effectuer des petites réparations et remplacer des ampoules ou des pièces défectueuses;
- veiller au bon fonctionnement des installations techniques, remédier aux éventuelles pannes ou faire appel à des spécialistes;
- superviser le travail des techniciens chargés de la maintenance des installations;
- assurer l'accès aux immeubles; entretenir les places de parc;
- entretenir les plantes d'intérieur;

Entretien des espaces verts

- entretenir les pelouses et les prairies;
- soigner les arbres, tailler les haies;
- soigner les parterres de fleurs et nettoyer les bassins d'eau;
- veiller à respecter les prescriptions relatives à la protection de l'environnement;

Gestion et administration

- gérer les stocks de produits de nettoyage et de matériel;
- contacter les locataires, faire respecter les dispositions prévues dans les baux à loyer;
- établir le calendrier d'utilisation des locaux collectifs (buanderies,...);
- rédiger des rapports de travail pour le propriétaire ou la gérance;
- participer à l'organisation de réceptions se déroulant dans l'immeuble.

Les agents d'exploitation sont responsables de l'entretien d'un ou de plusieurs bâtiments. Ils travaillent en général en petites équipes. Manipulant parfois des produits toxiques, ils portent des vêtements et des protections adéquats. Leurs horaires de travail peuvent être irréguliers.

Formation

La formation d'agent d'exploitation ou d'agente d'exploitation s'acquiert par un apprentissage. Les agents d'exploitation peuvent choisir entre deux orientations:

- service domestique
- service d'exploitation

Lieux

- formation pratique dans une entreprise(4 jours par semaine);
- formation théorique à l'école professionnelle(1 jour par semaine);
- cours interentreprises (16 jours).

Durée

- 3 ans.

Conditions pour l'entrée en formation

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises ou écoles recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- Certificat fédéral de capacité (CFC) d'agent ou d'agente d'exploitation

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle, pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

Contenu

Branches théoriques (sur 3 ans)	Leçons
Connaissances professionnelles	
- Nettoyage	120
- Travaux de maintenance et de contrôle	140
- Entretien et réparation de bâtiments	80
- Entretien des espaces verts	120
- Gestion des déchets	80
- Sécurité au travail et organisation d'entreprise	60
Branches générales	360
Gymnastique et sport	120
Total	1080

Qualités requises

- Aptitude à diriger et gérer une équipe
- Attrait pour le travail manuel
- Autonomie et débrouillardise
- Capacité à analyser et à résoudre les problèmes
- Disponibilité
- Facilité de contact
- Ordre et propreté
- Sens de l'organisation

Perspectives professionnelles

L'agent d'exploitation ou l'agente d'exploitation, engagés avant tout pour l'entretien des bâtiments et des immeubles, assurent de plus en plus une fonction d'animateur-trice en suscitant des amitiés et en prévenant des antagonismes. Grâce à leur disponibilité et à leur capacité à nouer des contacts, ils consacrent une partie de leur temps à établir des relations de bon voisinage et de communication entre les personnes habitant ou travaillant dans l'immeuble ou le bâtiment.

Les agents d'exploitation occupent des postes à responsabilités. Ils organisent et supervisent l'ensemble des activités déployées et engagent le personnel nécessaire.

Perfectionnement

Les agents d'exploitation peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- brevet fédéral de concierge, formation en emploi, 18 mois à Crissier; 2 ans à Sion et Lausanne;
- diplôme fédéral de gardien-ne d'immeuble, cours préparatoires organisés par l'ASC de Lucerne;
- diplôme fédéral de dirigeant-e en facility management, branche entretien des bâtiments, 3 ans de pratique après le brevet fédéral de concierge, cours en emploi à l'IAI de Bâle.

En outre, ils ont la possibilité, parfois même l'obligation, de parfaire leurs connaissances en participant à des cours organisés par certaines grandes entreprises de distribution de produits et de machines de nettoyage, ou par des organismes professionnels.

Ces cours portent notamment sur:

- les méthodes de nettoyage, les nouveaux produits;
- les méthodes d'entretien pour les revêtements spéciaux;
- l'emploi des machines de nettoyage;
- la protection de l'environnement, le recyclage des déchets;
- la gestion des conflits, la communication;
- la sécurité, le droit, les premiers secours.

Pour plus de détails, consulter

www.orientation.ch/perfectionnement

Professions voisines

- Cantonnier / Cantonnière
- Employé en hôtellerie AFP / Employée en hôtellerie AFP
- Employé en intendance AFP / Employée en intendance AFP
- Intendant BF / Intendante BF
- Nettoyeur en bâtiment CFC / Nettoyeuse en bâtiment CFC

Adresses utiles

Association suisse des agents d'exploitation
Eglishölzliweg 30
8600 Dübendorf
Tél. 044 826 08 36
<http://www.betriebspraktiker.ch>

Association suisse des concierges (ASC)
Secrétariat des examens
Tribtschenstrasse 7
6002 Luzern
Tél. 041 368 58 03
<http://www.sfh.ch>

Maison Romande de la Propreté
Ch. de Mongevon 13
1023 Crissier
Tél. 021 633 10 20
<http://www.maisondelaproprete.ch>